



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS POUR LA 109ème JOURNÉE MONDIALE DU MIGRANT ET DU RÉFUGIÉ 2023

(24 septembre 2023)

Libre de choisir d'émigrer ou de rester

Chers frères et sœurs !

Les flux migratoires actuels sont l'expression d'un phénomène complexe et articulé, dont la compréhension requiert une analyse attentive de tous les aspects qui caractérisent les différentes étapes de l'expérience migratoire, du départ à l'arrivée, en passant par un éventuel retour. Dans l'intention de contribuer à cet effort de lecture de la réalité, j'ai décidé de consacrer le message de la 109e Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié à la liberté qui devrait toujours caractériser le choix de quitter sa propre terre.

« Libre de partir, libre de rester » était le titre d'une initiative de solidarité promue il y a quelques années par la Conférence épiscopale italienne comme une réponse concrète aux défis des migrations contemporaines. À l'écoute constante des Églises particulières, j'ai pu constater que la garantie de cette liberté est une préoccupation pastorale largement répandue et partagée.

« Après leur départ, voici que l'Ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit: "Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et fuis en Egypte; et restes-y jusqu'à ce que je te dise. Car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr."» (Mt 2, 13). La fuite de la Sainte Famille en Égypte n'a pas été le résultat d'un choix libre, tout comme de nombreuses migrations qui ont marqué l'histoire du peuple d'Israël. Migrer devrait toujours être un choix libre, mais en fait, dans de nombreux cas, même aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Des conflits, des catastrophes naturelles ou, plus simplement, l'impossibilité de mener une vie digne et prospère dans leur pays d'origine contraignent des millions de personnes à partir. En 2003 déjà, saint Jean-Paul II déclarait que "construire les conditions concrètes de la paix, en ce qui concerne les migrants et les réfugiés,

signifie s'engager sérieusement à sauvegarder avant tout le droit de ne pas émigrer, c'est-à-dire de vivre en paix et dans la dignité dans sa propre patrie" ([Message pour la 90e Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié](#), n. 3).

« Ils emmenèrent leurs troupeaux et tout ce qu'ils avaient acquis au pays de Canaan et ils vinrent en Egypte, Jacob et tous ses descendants avec lui » (*Gn 46, 6*). C'est à cause d'une grave famine que Jacob et toute sa famille ont été contraints de fuir en Égypte, où son fils Joseph a assuré leur survie. Les persécutions, les guerres, les phénomènes climatiques et la misère sont parmi les causes les plus visibles des migrations forcées contemporaines. Les migrants fuient la pauvreté, la peur, le désespoir. Pour éliminer ces causes et mettre fin aux migrations forcées, nous avons besoin de l'engagement commun de tous, chacun selon ses responsabilités. Un engagement qui commence par le fait de se demander ce que nous pouvons faire, mais aussi ce que nous devons cesser de faire. Nous devons nous efforcer de mettre fin à la course aux armements, au colonialisme économique, au pillage des ressources des autres, à la dévastation de notre maison commune.

"Tous les croyants étaient réunis et avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions et les partageaient avec tous, selon les besoins de chacun" (*Ac 2, 44-45*). L'idéal de la première communauté chrétienne semble si éloigné de la réalité d'aujourd'hui ! Pour faire de la migration un choix réellement libre, nous devons nous efforcer d'assurer à chacun une part équitable du bien commun, le respect des droits fondamentaux et l'accès à un développement humain intégral. C'est le seul moyen d'offrir à chacun la possibilité de vivre dignement et de se réaliser personnellement et en tant que famille. Il est clair que la tâche principale incombe aux pays d'origine et à leurs dirigeants, qui sont appelés à exercer une bonne politique, transparente, honnête, prévoyante et au service de tous, en particulier des plus vulnérables. Mais ils doivent être mis en mesure de le faire, sans être privés de leurs ressources naturelles et humaines et sans ingérence extérieure visant à favoriser les intérêts de quelques-uns. Et quand les circonstances permettent de choisir d'émigrer ou de rester, il faut encore veiller à ce que ce choix soit éclairé et réfléchi, pour éviter que tant d'hommes, de femmes et d'enfants ne soient victimes d'illusions hasardeuses ou de trafiquants sans scrupules.

« En cette année jubilaire vous rentrerez chacun dans votre patrimoine. » (*Lv 25, 13*). La célébration du jubilé pour le peuple d'Israël représentait un acte de justice collective : chacun pouvait " retourner à sa situation initiale, avec l'annulation de toutes les dettes, la restitution des terres et la possibilité de jouir à nouveau de la liberté propre aux membres du peuple de Dieu " ([Catéchèse, 10 février 2016](#)). À l'approche du Jubilé de 2025, il est bon de se rappeler cet aspect des célébrations jubilaires. Un effort conjoint de chaque pays et de la communauté internationale est nécessaire pour garantir à chacun le droit de ne pas émigrer, c'est-à-dire la possibilité de vivre en paix et dans la dignité sur sa propre terre. Il s'agit d'un droit qui n'a pas encore été codifié, mais qui revêt une importance fondamentale, dont la garantie doit être comprise comme une coresponsabilité de tous les États à l'égard d'un bien commun qui dépasse les frontières

nationales. En effet, les ressources mondiales n'étant pas illimitées, le développement des pays économiquement les plus pauvres dépend de la capacité de partage qui peut être suscitée entre tous les pays. Tant que ce droit ne sera pas garanti - et le chemin est encore long - beaucoup devront encore partir à la recherche d'une vie meilleure.

« Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, 36 nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir » (*Mt 25, 35-36*). Ces paroles nous exhortent à reconnaître dans le migrant non seulement un frère ou une sœur dans le besoin, mais aussi le Christ lui-même qui frappe à notre porte. C'est pourquoi, en œuvrant pour que toute migration soit le fruit d'un choix libre, nous sommes appelés à avoir le plus grand respect pour la dignité de chaque migrant. Cela implique d'accompagner et de gérer les flux de la meilleure façon possible, en construisant des ponts et non des murs, en élargissant les canaux pour une migration sûre et régulière. Où que nous décidions de construire notre avenir, dans le pays où nous sommes nés ou ailleurs, l'important est qu'il y ait toujours une communauté prête à accueillir, à protéger, à promouvoir et à intégrer chacun, sans distinction et sans laisser personne de côté.

Le chemin synodal que nous avons entrepris en tant qu'Église nous conduit à voir dans les personnes les plus vulnérables - et parmi elles de nombreux migrants et réfugiés - des compagnons de voyage particuliers, à aimer et à soigner comme des frères et des sœurs. Ce n'est qu'en marchant ensemble que nous pourrons aller loin et atteindre le but commun de notre voyage.

Rome, Saint-Jean-de-Latran, 11 mai 2023

FRANÇOIS

Prière

Dieu, Père tout-puissant
donne-nous la grâce de nous engager avec ardeur
en faveur de la justice, de la solidarité et de la paix,
afin que soient assurée à tous tes enfants
la liberté de choisir d'émigrer ou de rester.

Donne-nous le courage de dénoncer
toutes les horreurs de notre monde,
de lutter contre toutes les injustices
qui défigure la beauté de tes créatures

et l'harmonie de notre maison commune.

Soutiens-nous avec la force de ton Esprit,
pour que nous puissions manifester ta tendresse
à chaque migrant que tu places sur notre route
et répandre dans les cœurs et dans tous les milieux
la culture de la rencontre et de la protection.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana